

AMTA et CDMDT

L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne et le Centre Départemental de Musique et Danse Traditionnelles.



Les musiques et danses traditionnelles (Trad) ont une valeur qui va bien au-delà de nos fêtes, même s'il est utile (et agréable) de les montrer et faire entendre aux habitants de notre région ainsi qu'à nos visiteurs. Elles ont une valeur patrimoniale, identitaire.

Les échanges entre régions sont une façon de faire connaissance. On ne défile pas en musique en Corse ou en Alsace comme en Velay, ni ne porte ou brandit nos drapeaux.

L'AMTA pour notre Région-Auvergne et le CDMDT pour notre Haute-Loire soutiennent et collectent les identités musicales et chorégraphiques traditionnelles de nos territoires.

Qui est l'AMTA ?

« **Pour que chaque individu** s'approprie et construise son territoire, l'AMTA s'attache depuis 29 ans à promouvoir, sauvegarder, transmettre et inventer le patrimoine oral des départements d'Auvergne.

Ce que l'UNESCO regroupe sous le terme de « Patrimoine Culturel Immatériel » désigne l'ensemble des pratiques et savoir-faire spécifiques à un territoire donné ; marqueurs culturels propres à une population dont la transmission se fait par l'oralité et de manière intergénérationnelle.

Les musiques traditionnelles, héritées des générations passées, et sans cesse réutilisées comme matière première de la création artistique actuelle, se trouvent à l'origine du travail de l'AMTA qui aujourd'hui étend son champs d'action à la danse, au conte, à la langue et aux visions du monde qui émanent des rencontres faites tout au long des années de recherche et de collecte.

Parallèlement aux deux grands axes principaux que sont d'une part la collecte, la sauvegarde et la diffusion de ce patrimoine, et d'autre part la mise en réseau des acteurs du milieu des musiques, danses et conte des territoires d'Auvergne, l'AMTA travaille avec des collectivités locales et territoriales à mettre en valeur le patrimoine culturel immatériel de chaque territoire, et de favoriser le lien social et la transmission entre les différentes générations en présence. »

L'AMTA collecte :

« **Depuis 1985, nos équipes de collecteurs se rendent sur les territoires d'Auvergne pour** récolter les récits, les connaissances, les savoir-faire, les passions qui font l'unicité d'un pays. Pour la sauvegarde de ces trésors, nous constituons un fonds documentaire qui, à ce jour, représente plus de 1000 heures d'enregistrements sonores, plus de 800 heures de films, 10 000 photos, etc...

L'étape suivante est la numérisation et la mise à disposition de ce patrimoine, par l'indexation et la mise en ligne des fonds sonores et des partitions (voire le méta-portail « base inter-régionale du patrimoine oral ») et la création de portraits filmés et de documentaires thématiques en libre accès sur le site de l'AMTA (rubrique « Centre de Ressources > vidéos »).

L'AMTA soutient :

« **Engagée auprès des acteurs du milieu des musiques et danses traditionnelles en Auvergne** depuis sa création, l'AMTA, par un travail journalistique permanent, rend compte de l'ébullition de la création artistique et des initiatives liées au patrimoine culturel immatériel de l'Auvergne. Le site de l'AMTA est ainsi une plate-forme d'information et d'expression quant à l'actualité de ce réseau, avec comme ambition de favoriser le brassage culturel et la rencontre des esthétiques.

« **Par le biais d'un annuaire des artistes et luthiers** consultable sur le site, l'AMTA développe une mission de mise en relation des différentes personnalités qui font le présent des musiques des territoires d'Auvergne et offre une vitrine aux artistes qui en ressentent le besoin.

Avec un système de réseau territorial, l'AMTA aide et encourage les actions sur les départements en participant à la création d'événements (bals, saisons culturelles, festivals) et à la mise en place de formations en musiques ou danses traditionnelles au sein de centres départementaux (CDMDT).

En parallèle d'une activité de production discographique (compilations, disques thématiques collectifs), l'AMTA diffuse aujourd'hui la création actuelle à travers l'émission hebdomadaire « En Avant La Musique » sur France Bleu Pays d'Auvergne (écoute, interviews, rencontres...)

L'AMTA partage :

« **Une grande part du travail de l'AMTA** consiste désormais à participer à des projets de développement des collectivités territoriales en utilisant la valorisation de l'identité culturelle propre aux habitants, et commune à toutes les générations. La collecte, la réalisation de films documentaires et l'organisation de projections-débats mettent les habitants au cœur de ces projets, qui ont pour buts de tisser du lien social et de faire du patrimoine culturel immatériel un levier de développement économique durable pour les territoires.

L'AMTA, dans le cadre de projets territoriaux dont les habitants sont les acteurs majeurs, encadre des actions en milieux scolaires et péri-scolaires en lien direct avec le patrimoine culturel immatériel : ateliers d'écritures, découverte du patrimoine, réalisation de contes musicaux, création de chœurs d'enfants, etc...

La transmission étant l'élément fondateur de nos pratiques, nous intervenons auprès de professionnels de la culture, de l'éducation et du tourisme afin de proposer des formations sur le patrimoine immatériel, le travail de collecte, ou la culture de l'oralité.

Organigramme (en 2015) :

Président : Raymond Amblard.

Vice-Présidents : Didier Boire, Eric Champion, Jean Frébault, Jacques Julien et Alain Petitrenaud

Secrétaire : Didier Décombat.

Trésorière : Christiane Pralong, Trésorière

Membres : Laurent Boithias, Didier Champion, Laurence Calabrese, Danielle Goupil, Jean-François Heintzen, Jean-François Pédenon, Cédric Bachellerie, Joël Régnauld, Marie-Thérèse Bach, Pascale Bonniel-Chalier, Dominique Daron, Gilles Lamunière, Raphaël Maurel, Céline Goupil.

Directeur : David De Abreu. « deabreu@amta.fr »

Responsable du patrimoine, de la sensibilisation des publics et de la communication : José Dubreuil « jose.dubreuil@amta.fr »

Responsable Multimédia : Julien Sagne « julien.sagne@amta.fr »

Chargé de la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel : Eric Desgrugillers « eric.desg@amta.fr »

Chargé du Collectage : Jacques Puech « jacques.puech@amta.fr »

Chargé de Communication : Romain Maurel « romain.maurel@amta.fr »

Chargée de la coordination des contes musicaux : Magali Champion

Conseiller : André Ricros

Accueil. Secrétariat. Comptabilité : Laurence Mazataud « contact@amta.fr »

Auvergne Diffusion : Mathéo Hébert. « vpc@auvergnediffusion.com »

AMTA, l'ADN de l'Auvergne, acteur de Développements Nouveaux.

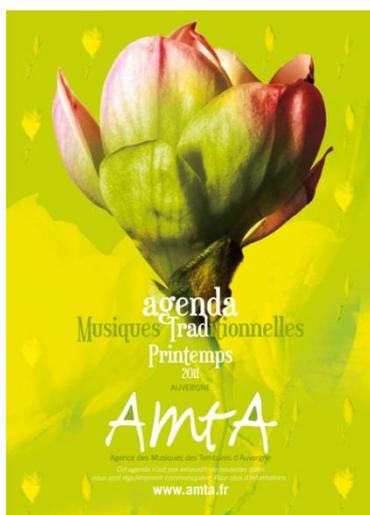
Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA).

Adresse : 1 route d'Ennezat. BP 169. 63204 RIOM cedex

Téléphone : 04 73 64 60 00

contact@amta.fr

www.lafeuilleamta.fr



La maison de l'AMTA.

Qui est le CDMDT 43 ?



Le Centre Départemental de Musique et Danse Traditionnelle a été créé en 1992 afin de structurer, développer et promouvoir ces pratiques artistiques sur l'ensemble du département de la Haute-Loire.

En devenant le premier CDMDT en Auvergne, notre association a contribué à la création et au renforcement du réseau des Musiques traditionnelles en Auvergne constitué d'une structure régionale, l'**AMTA** et des CDMDT Allier, Cantal, Puy de Dôme.

Dans le cadre d'une convention pluri annuelle avec le Conseil Général de Haute-loire, le CDMDT 43 a pour mission de montrer la vitalité, l'originalité et la contemporanéité de ces Musiques tout en préservant leur caractère patrimoniale.

Ces missions sont :

- la diffusion du spectacle vivant
- la structuration de l'enseignement
- la création
- la sensibilisation et la formation
- la recherche et collectage.

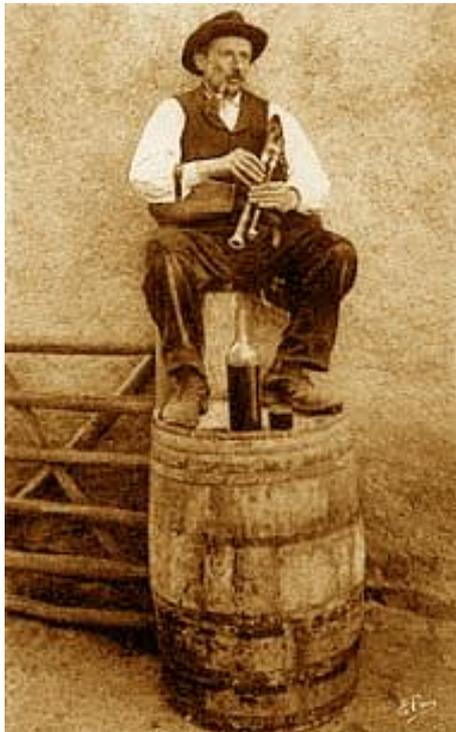
Aujourd'hui l'ensemble des travaux réalisés par le CDMDT43 n'aurait pas cette lisibilité sans l'aide apportée par les différents partenaires institutionnels que sont Conseil Général de la Haute Loire - Mairie du PUY EN VELAY - Communauté d'agglomération du PUY EN VELAY, le soutien du réseau des musiques traditionnelles et les appuis divers et indispensables du monde associatif départemental. Ce maillage et ces volontés font qu'aujourd'hui les musiques traditionnelles sont incontournables dans la vie culturelle de la Haute-loire.

Il n'en reste pas moins qu'un long chemin reste encore à parcourir et l'équipe du CDMDT qui en mesure les enjeux s'y emploie avec enthousiasme et générosité tout en préservant l'essentiel, la CONVIVIALITE.



LES ARCHIVES DES MUSIQUES TRADITIONNELLES EN AUVERGNE

Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne



« **Le fonds d'archives en Auvergne** est constitué d'enregistrements sonores, de vidéos, de photos et de partitions issus d'enquêtes réalisées de 1950 à aujourd'hui et déposé à l'Agence des Musiques des Territoire d'Auvergne. Ces fonds concernent principalement le chant, la musique et la danse de tradition orale, ainsi que d'autres savoir-faire et des témoignages des personnes vivant sur le territoire.

Les enquêtes ont été réalisées sur le terrain par des structures et associations concernées par le patrimoine culturel immatériel, dont l'Agence des Musiques des Territoire d'Auvergne et par des collecteurs particuliers et passionnés.

LES FONDS D'ARCHIVES SONORES EN LIGNE

« Depuis 2010, l'Agence des Musiques des Territoire d'Auvergne mène une campagne de mise en ligne de ses fonds d'archives sonores. Chaque année, plusieurs corpus sont documentés et ajoutés à la base. Chaque corpus se compose de plusieurs enquêtes de terrain autour d'un même thème, d'un même informateur ou d'un même enquêteur. Les enquêtes sont mises en ligne de deux façons : soit dans leur intégralité, soit fractionnées en séquences correspondant aux morceaux de musiques ou chansons isolées. »

LA CONSULTATION DES ARCHIVES SONORES EN LIGNE

« De nombreux documents sont consultables en ligne sous forme de fiches descriptives avec du son et des partitions pour l'essentiel. Les dossiers thématiques ci-dessous correspondant aux corpus sont constitués pour faciliter les recherches et vous accompagner dans la consultation. »

*Consultez le corpus "Musique, musiciens et anecdotes du canton de Tauves"
(Plan National de Numérisation 2013)*

« Ce corpus fait entendre les chansons, musiques, contes et légendes ainsi que de nombreux témoignages collectés par l'AMTA dans le canton de Mauriac auprès des habitants à la fin des années 1990. Quelques extraits avaient été publiés dans « Musique du canton de Mauriac ». Il s'agit ici des enquêtes complètes réalisées avant la publication et présentant de nombreux inédits. »

[Consultez le corpus "Musique, musiciens et anecdotes du canton de Champeix"](#)
(Plan National de Numérisation 2013)

« Ce corpus réunit les témoignages, les chansons, les musiques des habitants du canton de Champeix dans le Puy-de-Dôme. Réalisées à la fin des années 1980, ces enquêtes inédites ont été effectuées dans le cadre de « Musique du canton » par l'AMTA et les associations locales. »

[consultez le corpus "Musiques, musiciens et anecdotes du canton d'Yssingeaux"](#) (Plan National de Numérisation 2013)

« Ce corpus fait entendre les chansons, musiques, contes et légendes ainsi que de nombreux témoignages collectés par l'AMTA dans le canton de Mauriac auprès des habitants à la fin des années 1990. Quelques extraits avaient été publiés dans « Musique du canton de Mauriac ». Il s'agit ici des enquêtes complètes réalisées avant la publication et présentant de nombreux inédits.

[consulter "les chansons de la famille Chapuis"](#)
(Plan National de Numérisation 2013)

« Ce corpus rassemble les enregistrements effectués par Pierre Chapuis dans sa famille du côté de Saint-Julien Chapeuil en Haute-Loire entre 1967 et 1983. Famille de conteurs et de chanteurs, ces enregistrements pris sur le vif, au détour d'un repas, d'une réunion de famille ou quelque autre rassemblement sont des documents uniques de la vie en Haute-Loire et de la vivacité des chansons traditionnelles qui l'accompagnent.

[Consultez "Les enquêtes de Jean Dumas dans le Puy-de-Dôme"](#)
(Plan National de Numérisation 2013)

[Consultez "Les enquêtes de Jean Dumas dans la Haute-Loire"](#)
(Plan National de Numérisation 2013)

« Jean Dumas n'a pas seulement enregistré Virginie Granouillet. Loin de là. Ce corpus entièrement inédit propose un premier choix dans l'immense collecte effectuée par Jean Dumas dans le Puy-de-Dôme et dans la Haute-Loire entre 1958 et 1961. La qualité artistique des chanteurs qu'il a entendus et repérés est phénoménale. Ce premier lot compte parmi les plus belles collectes réalisées sur le territoire du Massif central.

[Consultez les chansons de La Baracande](#)
(Plan National de Numérisation 2010)

« Ce corpus réunit cent-quarante chansons de cette interprète hors-pair qu'était Virginie Granouillet dite "La Baracande", chanteuse et dentellière, collectée par Jean Dumas entre 1958 et 1962. Les enregistrements présentés sont inédits et sont tous accompagnés d'une partition et de la fiche rédigée par Jean Dumas lui-même.

[Consultez le corpus "Mauriac"](#)
(Plan National de Numérisation 2012)

« Ce corpus fait entendre les chansons, musiques, contes et légendes ainsi que de nombreux témoignages collectés par l'AMTA dans le canton de Mauriac auprès des habitants à la fin des années 1990. Quelques extraits avaient été publiés dans « Musique du canton de Mauriac ». Il s'agit ici des enquêtes complètes réalisées avant la publication et présentant de nombreux inédits.

Consultez le corpus "Olliergues"
(Plan National de Numérisation 2012)

« Ce corpus réunit les témoignages, les chansons, les musiques des habitants du canton d'Olliergues dans le Puy-de-Dôme. Réalisées à la fin des années 1980, ces enquêtes inédites ont été effectuées dans le cadre de « Musique du canton » par l'AMTA et les associations locales.

DOSSIERS THEMATIQUES PERMANENTS D'ARCHIVES SONORES

Le violon en Auvergne

Ce dossier réunit tous les documents sonores mis en ligne concernant le violon traditionnel en Auvergne, tous corpus confondus, parmi les fonds déposés à l'AMTA.

L'harmonica en Auvergne

De la même façon que pour le violon, ce dossier réunit tous les documents sonores mis en ligne concernant l'harmonica en Auvergne parmi les fonds déposés à l'AMTA.



Pour les Amis d'Allègre
et l'association de La Neira
G. Duflos
2015